

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

L'an Deux Mille Vingt, le 28 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, après convocation légale du 23/09/2020, sous la présidence de Madame Marie – Christine CHAPEL, Maire,

Étaient présents : Mesdames Marie – Christine CHAPEL, Dorothee CHABAUD, Isabelle MEUNIER, Jacqueline RODEANO, Messieurs BELY Pierre, Michel BELLANGEON, René BOCCARD, Philippe HELLEGOUARCH, Olivier RAZUREL, Juvénal TURPIN, Christophe GRISARD

Secrétaire de séance : Michel BELLANGEON.

1/ Le conseil entend lecture et approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.

2/ Projet de Station Epuration de Boyeux

Mme le Maire, présente à l'assemblée les trois avants projets (A, B, C) proposés par le cabinet Aintegra, maître d'œuvre en charge du dossier, à savoir une solution de station à roseaux sur plusieurs niveaux nécessitant un nombre important d'enrochement, une station à roseaux occupant un espace moins pentu et la troisième proposition est un projet avec disque biologique.

Madame le Maire invite l'assemblée à se prononcer, qui après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve et valide l'avant-projet B, pour une station de traitement avec filtres plantés de roseaux qui occuperait un tènement moins pentu mais nécessitant l'acquisition de deux nouvelles parcelles pour un premier estimatif de 366 085.40 € HT ; autorise Madame le Maire à valider définitivement l'acquisition des parcelles de terrain avec les deux propriétaires ainsi que tout document afférent à cette affaire, et charge, Madame le Maire de se rapprocher du cabinet Aintegra afin de préparer le dossier technique de cette station d'épuration.

3/ Commission communale des impôts directs

Conformément à la législation et notamment son alinéa 1 de l'article 1650 du Code général des impôts, la commune dont la population est inférieure à 2 000 habitants, doit avoir une commission de six membres titulaires et six membres suppléants avec comme président son Maire. Pour ce faire, 24 noms doivent être présentés au Directeur Départemental des Finances Publiques qui désignera ces 6 membres titulaires et ses 6 membres suppléants. L'assemblée présente donc à cet effet une liste de 24 personnes

4/ Commission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mme le Maire rappelle la délibération en date du 27 Mai 2020 désignant les 7 membres du conseil municipal appelés à siéger en commission CCAS, dit qu'il convient de désigner 4 membres extérieurs.

Mesdames REVAUD, BELY, BOHNKE et MEYNARD sont donc désignées pour faire partie du CCAS.

5/ Décision Modificative budgétaire

Mme le Maire dit qu'il convient d'ajuster les prévisions budgétaires au budget eau sur l'opération d'amélioration de la station de pompage afin de pouvoir faire face aux dépenses imprévues. Dit que pour ce faire, un virement de crédit de compte à compte sans modification de l'équilibre budgétaire est nécessaire, à savoir compte 2156/19 + 55 000 € et compte 2315/39 – 55 000 €

6/ Autorisations données à Madame la Trésorière, comptable de la commune

Mme le Maire dit qu'il convient de délibérer afin d'autoriser Mme la Trésorière à poursuivre au nom de la commune pour l'exécution des titres de recettes de façon permanente ou temporaire et de délibérer sur le recouvrement des produits locaux.

Le conseil, à l'unanimité donne une autorisation permanente et générale de poursuites pour les budgets Eau / assainissement et budget communal principal et autorise Mme le Maire à signer avec Mme la Trésorière une convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.

7/ Point sur la distribution de l'eau potable

Madame le Maire rappelle sa décision de mettre préventivement et gratuitement à disposition une citerne alimentaire d'eau potable à la population de Poncieux et Cornelle durant la période de vendanges afin d'anticiper des éventuels problèmes d'alimentation en eau potable et notamment en raison de la sécheresse.

Force est de constater que cette citerne, malgré les réticences et les oppositions, a été fort appréciée par l'ensemble de la population de Poncieux et Cornelle, d'autant plus qu'il y a eu différentes fuites sur le réseau pendant plusieurs heures, voire même une journée complète.

Le constat de ces diverses fuites sur le réseau d'eau potable enregistré ces dernières semaines amplifiées par une sécheresse récurrente durant ces derniers mois, fait que l'assemblée se penchera sur une étude visant la programmation du remplacement de portions sensibles du réseau qui entraînent régulièrement des cassures. Ce remplacement d'antennes d'eau potable, sur notre terrain montagneux ayant un coût très significatif.

8/ Informations et questions diverses

L'assemblée donne la parole à M. Frédéric Démias afin d'exposer son projet d'élevage de porcs en plein air sur Poncieux.

Celui-ci souhaiterait louer une parcelle communale section A 1485 « Sur le Mont » de 35 910 m², pour mettre dans un premier temps, une cinquantaine de porcs. Hors cette parcelle fait l'objet d'un bail en cours de 9 ans au bénéfice de la Société de Chasse de Poncieux et dont l'échéance se situe en 2025. Par ailleurs, cette parcelle fait également l'objet d'un avis défavorable à exploiter de la part de l'ONF.

La Communauté de Communes CCRAPC propose aux élus d'intégrer des commissions.

Après consultation, liste des propositions :

Commission enfance et jeunesse : Isabelle MEUNIER

Commission finances : Michel BELLANGEON

Commission environnement : René BOCCARD et Juvénal TURPIN

Commission voirie : Marie Christine CHAPEL et Pierre BELY

Commission tourisme : Isabelle MEUNIER, Jacqueline RODEANO et Dorothée CHABAUD

Séance levée à 0 Heure.

Pour être affiché, le 29 Septembre 2020

Mme le Maire

Marie Christine CHAPEL

